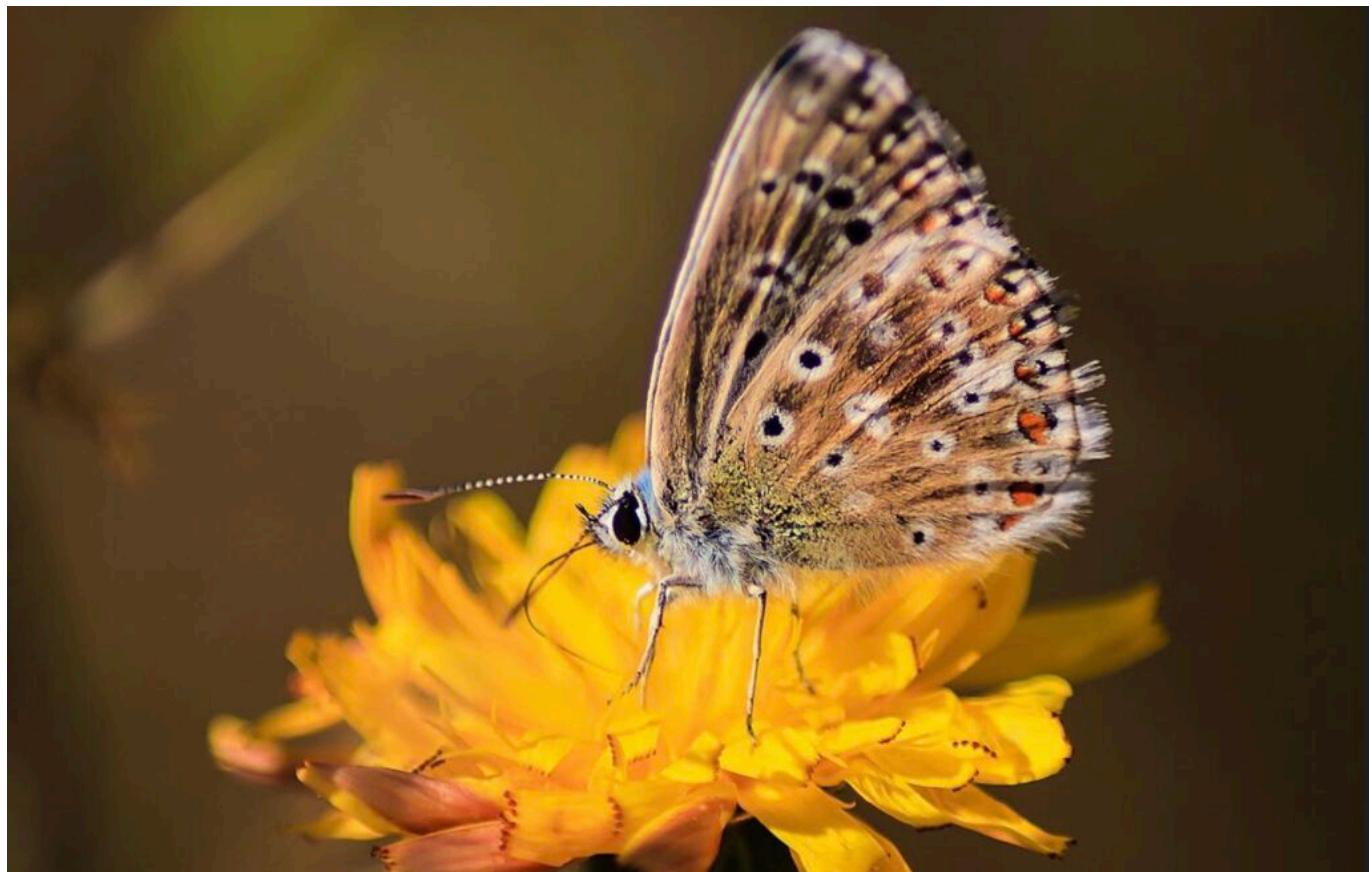


Ecrit par le 13 février 2026

À la rencontre des insectes avec le Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux



[Le parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) organise deux sorties le vendredi 27 et le samedi 28 septembre 2024. Deux événements qui emmèneront les participants à la rencontre des insectes qui se trouvent dans l'habitat naturel du parc. Une aventure unique, au plus proche de la biodiversité du territoire du Ventoux qui se dérouleront dans les communes vauclusiennes de Méthamis et Blauvac.

Les deux sorties

Les insectes nocturnes de fin d'été

Méthamis : vendredi 27 septembre de 20h30 à 22h

Passez la soirée à observer papillons de nuit et autres insectes nocturnes accompagnés d'un entomologiste du Conservatoire d'espaces naturels, dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité

Ecrit par le 13 février 2026

communale du Parc du Mont-Ventoux... Dispersez-vous autour d'un point lumineux attractif et venez profitez de l'air du début d'automne en participant à cette petite promenade nocturne.

Résa obligatoire : Parc du Mont-Ventoux

04 90 63 22 74 contact@parcduventoux.fr

Les insectes diurnes de fin d'été

Le Beaucet : samedi 28 septembre de 9h30-12h

Sauterelles, mantes religieuses, papillons de jour, autant d'insectes présents en fin d'été dans les collines provençales ! Partez à la recherche de ces espèces avec un entomologiste du Conservatoire d'espaces naturels, dans le cadre de l'inventaire de la biodiversité communale du Parc régional du Mont-Ventoux.

Résa obligatoire : Parc du Mont-Ventoux

04 90 63 22 74 contact@parcduventoux.fr

7 600 heures de patrouille effectuées par les écogardes du Ventoux cet été

Ecrit par le 13 février 2026



Les écogardes, qui ont sillonné plusieurs territoires du [Parc naturel du Mont-Ventoux](#) depuis mi-juin afin de limiter le risque incendie et sensibiliser les usagers et visiteurs des espaces naturels aux bons comportements, terminent leur saison avec un très beau bilan, dont aucun incendie à déplorer.

« Il est des soulagements que l'on aime répéter, celui de ne pas avoir eu d'incendie dans notre territoire en fait partie », a déclaré [Jacqueline Bouyac](#), présidente du PNR Mont-Ventoux. Cet été, 24 écogardes ont été missionnés pour surveiller, informer, sensibiliser au risque incendie et aux comportements adaptés en espace naturel, assurer l'interdiction d'accès aux massifs lors des journées en alerte rouge, mais aussi relayer les infractions auprès des agents assermentés.

Les écogardes pouvaient également être amenés à démonter les foyers de feu, les barrages en rivière, les empilements de pierres, à recenser et relever des observations naturalistes ou le suivi de fréquentation, à ramasser les déchets au quotidien, à aider les personnes en difficulté et à faire découvrir le territoire et ses activités.

Neuf sites de patrouille

En tout, ce sont neuf sites, qui font tout autant la beauté du territoire que sa fragilité, qui ont été surveillés. Il s'agit des Gorges du Toulourenc (Malaucène, Mollans et Saint-Léger-du-Ventoux), du Lac du Paty (Caromb), le Lac de Salettes et les Ocres (Mormoiron), les Gorges de la Nesque Est (Monieux), les

Ecrit par le 13 février 2026

Gorges de la Nesque Ouest et la Combe de l'Ermitage (Méthamis et Villes-sur-Auzon), les Dentelles de Montmirail (Beaumes-de-Venise, Gigondas, Lafare...), Pérégrine et les Combes de Venasque (Venasque), le sommet du Ventoux et les Demoiselles Coiffées (Bédoin), ainsi que le Pont d'Entrechaux.

La plupart de ces sites sont très fréquentés en été, que ce soit par les familles, les randonneurs, les touristes, comme les locaux. Certains voient une attention et un respect particuliers de la part des visiteurs, comme les Dentelles de Montmirail. D'autres doivent faire face au nombreux dépôts de déchets mais aussi à la présence de nombreux fumeurs qui jettent leur cigarette dans la nature, comme Pérégrine et les Combes de Venasque, le Lac du Paty, les Gorges de la Nesque Ouest, ou encore le sommet du Mont Ventoux.

Plus de 52 000 personnes sensibilisées

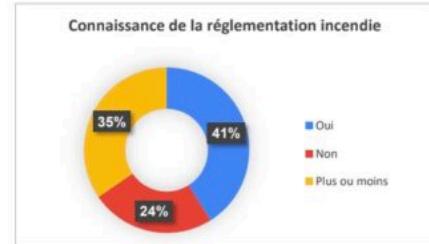
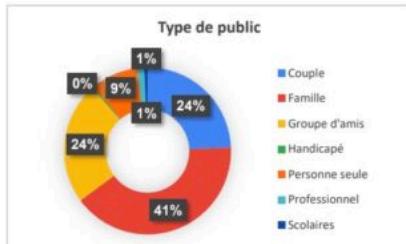
Durant l'été, les écogardes ne sont pas seulement sur les sites sensibles, ils sont également présents sur les marchés et diverses manifestations autour du Ventoux. Grâce à leurs stands sur les marchés hebdomadaires de Carpentras, Malaucène, Pernes-les-Fontaines ou encore Bédoin, mais aussi à ceux sur les fêtes telles que la Foire aux agnelles de Saint-Christol d'Albion ou encore la Fête de la Lavande de Sault, les écogardes peuvent sensibiliser locaux et visiteurs.

Ce sont donc 5 896 personnes qui ont été sensibilisées sur les différents marchés hebdomadaires, et 1 929 sur les autres événements. Et c'est sans compter les touristes et locaux que les écogardes ont rencontrés et informés directement sur les sites à surveiller. En tout, les écogardes ont cumulé environ 7 600 heures de patrouilles et ont sensibilisé plus de 52 000 personnes

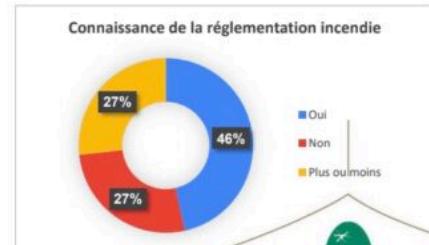
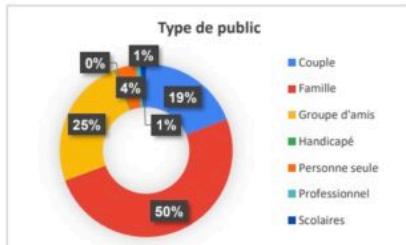
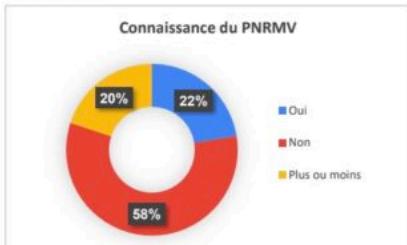
En résumé, les tendances ont été équivalentes à celles de 2023 en termes de connaissances du PNR Mont-Ventoux, de types de public présents sur les sites, ou encore de connaissances de la réglementation qui entoure le risque incendie.

Ecrit par le 13 février 2026

En 2023 :



En 2024 :



➤ Tendance équivalente à 2023



©PNR Mont-Ventoux

« Des progrès, nous en faisons et nous avons encore des défis à relever, a conclu Jacqueline Bouyac. Je pense notamment au sommet du Ventoux, pour lequel nous devons aller un peu plus loin. L'accueil des visiteurs reste complexe tout comme les stationnements de véhicules et de fait, la sécurité des visiteurs. Un travail de concertation entre acteurs devrait être entrepris, à l'image de ce qui est mené par le Parc pour les Gorges du Toulourenc. Je suis convaincue que c'est en tirant collectivement les leçons de chaque saison estivale que nous pourrons améliorer les conditions d'accueil sur nos sites de nature. »

24 écogardes déployés sur le territoire du Mont Ventoux

Ecrit par le 13 février 2026



Pour la 5^e année, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) bénéficie du dispositif de la Garde régionale forestière. En tout, 24 écogardes vont silloner le territoire tout l'été afin de limiter le risque incendie et sensibiliser les usagers et visiteurs des espaces naturels aux bons comportements.

Plus de 250 jeunes entre 18 et 26 ans sont formés chaque année par la [Région Sud](#) dans le cadre du dispositif de la Garde régionale forestière pour limiter le risque incendie sur les territoires sensibles. Ces jeunes saisonniers sont mobilisés pendant trois mois, de mi-juin à mi-septembre, pour appuyer les équipes des Comités communaux des feux de forêts (CCFF) et la sécurité civile.

C'est le cas notamment au sein du Parc naturel régional du Mont-Ventoux qui compte cette année 24 écogardes. Leurs missions sont d'expliquer aux usagers de l'espace naturel les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers, de relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu ou les infractions auprès des agents assermentés (stationnement interdit, comportements à risques, pénétration dans les massifs en risque exceptionnel...), et de sensibiliser les visiteurs aux bons comportements. Les jeunes peuvent également réaliser des opérations de destruction de foyers de feu, de barrages en site de rivière, la réalisation d'enquêtes de fréquentation et l'aide aux personnes en difficultés.

[Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de](#)

Ecrit par le 13 février 2026

[Vaucluse](#)

Une présence au sommet du Mont Ventoux

Pour la première fois, le Parc bénéficie du dispositif de manière renforcée puisque, à la demande du Département de Vaucluse, 4 écogardes sont mobilisés en permanence sur le site nouvellement réhabilité du sommet du Géant de Provence.

Les écogardes doivent s'assurer que l'importante fréquentation du sommet ne nuise pas à la faune et la flore rares et protégées en place. Ainsi, en plus du sommet, les jeunes sont répartis sur huit autres secteurs : les gorges du Toulourenc (Malaucène, Mollans-sur-Ouvèze et St Léger-du-Ventoux), le lac du Paty (Caromb), le lac des Salettes et le secteur des Ocres (Mormoiron), les gorges de la Nesque Est (Monieux), les gorges de la Nesque Ouest et la Combe de l'Ermitage (Méthamis/Villes-sur-Auzon), les Dentelles de Montmirail (Beaumes-de-Venise, Gigondas, Suzette...), Périgrine (Venasque), ainsi que le Pont d'Entrechaux (Entrechaux).

Les Dentelles de Motmirail, qui sont hors du secteur du PNR du Mont-Ventoux, sont également surveillées par les écogardes suite à un partenariat engagé avec le Parc après l'incendie ayant ravagé près de 240 hectares de forêt en août 2021.

Les écogardes en 2023 en chiffres

- **6 972** heures de patrouille
- **40 858** personnes sensibilisées
- **31 015** véhicules comptabilisés dont **5 827** en stationnement sauvage
- **16** alertes feux données
- **139** foyers de feux détruits
- **1 600** barrages en rivières détruits
- **1 203** empilements de pierres détruits
- **2 355** litres de déchets ramassés

Les Parcs naturels régionaux de PACA travaillent depuis 10 ans pour un tourisme

Ecrit par le 13 février 2026

plus durable



Sous l'impulsion de la Région Sud, les neufs Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Baronnies provençales, Camargue, Luberon, Mont-Ventoux, Préalpes d'Azur, Queyras, Sainte Baume et Verdon) travaillent conjointement depuis 10 ans pour être des destinations de tourisme durable et présenter une offre touristique responsable.

Le projet 'Interparc tourisme', né en 2014, permet de financer deux agents et un programme annuel d'actions visant la qualification, l'accompagnement, l'animation et la valorisation des professionnels de l'écotourisme. Pour célébrer ces dix années d'actions communes, la Commission Tourisme du Réseau des Parcs naturels régionaux de PACA s'est réunie au mois de juin à l'hôtel Le Mas des Grès à Lagnes.

Ecrit par le 13 février 2026

Cet événement a été l'occasion de faire un bilan de la dernière décennie et d'aborder les perspectives pour celle à venir. Cette rencontre a rassemblé les présidents des Parcs, les élus en charge du tourisme, les directeurs et les chargés de mission tourisme. Aujourd'hui, la marque 'Valeurs Parc naturel régional', qui est un des principaux outils mis en place par le projet 'Interparc tourisme', compte 324 entreprises touristiques bénéficiaires en région. Cette marque certifie les valeurs des Parcs telles que l'attachement au territoire, la forte dimension humaine et sociale, et la préservation et valorisation des patrimoines. Elle porte la vision d'un autre modèle de société conciliant de façon plus harmonieuse les aspects écologiques, économiques et sociaux, pour assurer de façon durable le bien-être de tous au sein d'un territoire.

Des gardes forestiers pour prévenir les feux dans le Ventoux, le Luberon et les Monts de Vaucluse

Ecrit par le 13 février 2026



Sept incendies sur 10 sont directement liés à des actes d'imprudence bien d'avantage que d'actes de malveillance. Dans ce cadre, la formation des personnels et la sensibilisation du public sur les comportements à risque est un enjeu majeur pour contribuer à une large part à la diminution des départs de feux.

La Région Sud vient de remettre les blasons aux membres de sa garde régionale forestière. En tout, 250 jeunes, se sont ainsi vus remettre ces insignes par François de Canson, vice-président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'Hôtel de région à Marseille. Créeé en 2018, la [Garde régionale forestière](#) est composée de jeunes de 18 à 25 ans. Elle vise à améliorer la surveillance et de faire de la sensibilisation autour des incendies.

Parmi ces jeunes gardes forestiers 2024 ayant notamment suivi plusieurs formations qualifiantes (théorique, de terrain personnalisé, au premier secours labellisée PSC1...) plus d'une cinquantaine sont affectés au Vaucluse.

Ils sont ainsi 5 gardes à surveiller les forêts du territoire du Pays de Sorgues et des Monts du Vaucluse, 24 pour le [Parc naturel régional du Ventoux](#) et 28 pour le [Parc naturel régional du Luberon](#) qui s'étend principalement en Vaucluse mais aussi dans les Alpes-de-Haute-Provence.

Ecrit par le 13 février 2026

Pour 2024, la Région Sud consacre un budget de 1,76M€ pour cette garde forestière dont le but est de préserver les milieux naturels et prévenir les risques d'incendie.

Depuis 2018, la région sud mène un plan 'guerre du feu' pour lutter contre les incendies et a investi près de 35 millions d'euros dans ce plan.

« Cette année ce sont 7,2M€ qui sont dédiés à la lutte incendies avec le soutien des fonds européens. 3 axes sont mis en place : prévenir, combattre et reconstruire » rappelle explique François de Canson.

Les territoires concernés :

- Pays de Sorgues et Les Monts du Vaucluse,
- Grand Site Sainte-Victoire,
- Parc Naturel Régional du Luberon,
- Parc Naturel Régional des Alpilles,
- Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume,
- Parc Naturel Régional du Verdon,
- Parc Naturel Régional des Préalpes,
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux,
- Parc Naturel Régional de Camargue,
- Parc Naturel Régional des Baronnies,
- Parc Naturel Régional du Queyras,
- Parc National de Port-Cros,
- Parc National des Calanques,
- Communauté de Communes Méditerranée Porte des Maures,
- Commune d'Allauch,
- Bataillon des marins-pompiers de Marseille,
- Commune de Roquebrune-sur-Argens,
- Syndicat mixte du massif de l'Estérel,
- Communauté de Communes Alpes d'Azur,
- Parc National du Mercantour,
- Office National des Forêts (ONF) : site des Iles de Lérins.

Sarah Ripert & L.G.

Ecrit par le 13 février 2026



© Pierre-Emmanuel Trigo

90m³ de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque

Ecrit par le 13 février 2026



Ce mercredi 21 février, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le [2^e Régiment étranger de Génie \(REG\)](#), le [SIRTOM](#) de la région d'Apt et le [Département de Vaucluse](#) ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dues à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2^e REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2^e Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m³ de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026



©PNR du Mont-Ventoux

L'édition 2023 du Festival Ventoux Saveurs ouvre ce samedi

Ecrit par le 13 février 2026



L'édition 2023 du festival Ventoux Saveurs se tiendra du samedi 9 septembre au dimanche 29 octobre. Une convention sera signée entre le Crédit Agricole Alpes Provence et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, la veille de l'ouverture.

Ateliers, fêtes, spectacles, visites, expos, dégustations, marchés... L'édition 2023 du festival Ventoux Saveurs accueillera plus de 80 animations, de la mi-septembre à la fin octobre. Le festival sera aussi rythmé chaque week-end, durant six semaines, pour les grandes fêtes de terroir suivantes :

- Dimanche 10 septembre : Mazan - Fête du Raisin AOP Muscat du Ventoux.
- Dimanche 24 septembre : Savoillans - Fête des éleveurs et du cheval en Ventoux.
- Dimanche 24 septembre : Pernes-les-Fontaines - Marché au Miel et aux Saveurs.
- Dimanche 8 octobre : Saint-Trinit - Champignons en fête et Grand pique-nique du Parc.
- Dimanche 15 octobre : Montbrun-les-Bains - Courges, Potirons et Compagnie.
- Dimanche 22 octobre : Sault - Fête des Saveurs du Parc.
- Du vendredi 27 octobre au dimanche 29 octobre : Vaison-la-Romaine - Les rencontres gourmandes.
- Dimanche 29 octobre : Revest-du-Bion - Fête de la Châtaigne.

Ecrit par le 13 février 2026

Signature de convention

La veille de l'ouverture du festival, le vendredi 8 septembre, une convention sera signée entre le Crédit Agricole Alpes Provence et le Parc naturel régional du Mont-Ventoux à 18h au Jardin des religieuses de l'Hôtel-Dieu, à Carpentras. La présentation de l'édition 2023 du festival aura lieu en même temps.

*Festival Ventoux Saveurs du samedi 9 septembre au dimanche 29 octobre.
Programme complet du festival est à retrouver [ici](#).*

Les écogardes du Ventoux et du Luberon mobilisés contre les incendies



Jusqu'à mi-septembre, 23 écogardes vont silloner le Parc naturel régional du Mont-Ventoux, et 26 couvriront le Parc naturel régional du Luberon pour faire de la prévention mais aussi de la sensibilisation auprès des visiteurs, ou encore pour alerter en cas de départ de feu ou en cas d'infraction.

Ecrit par le 13 février 2026

Chaque année, plus de 200 jeunes entre 18 et 25 ans de la Région Sud sont formés par des professionnels de la protection contre l'incendie pour faire de la prévention et de la sensibilisation au sein des parcs naturels régionaux dans le cadre du programme 'Guerre du feu'.

Ensemble, les deux parcs naturels régionaux du département de Vaucluse comptabilisent 49 écogardes. Leur mission consiste à expliquer aux usagers des espaces naturels les dispositifs qui règlementent l'accès aux massifs forestiers l'été sur les territoires des Parcs, relayer l'alerte sur un éventuel départ de feu, participer activement à la sensibilisation sur le bon comportement des visiteurs en milieu naturel, ainsi qu'informer les estivants sur l'offre touristique locale et les possibilités de balade. Ils sont également amenés à faire des opérations de destruction de foyers de feu, de barrages en site de rivière, à réaliser des enquêtes de fréquentation et à aider des personnes en difficultés puisqu'ils sont formés aux premiers secours.



©PNR Luberon

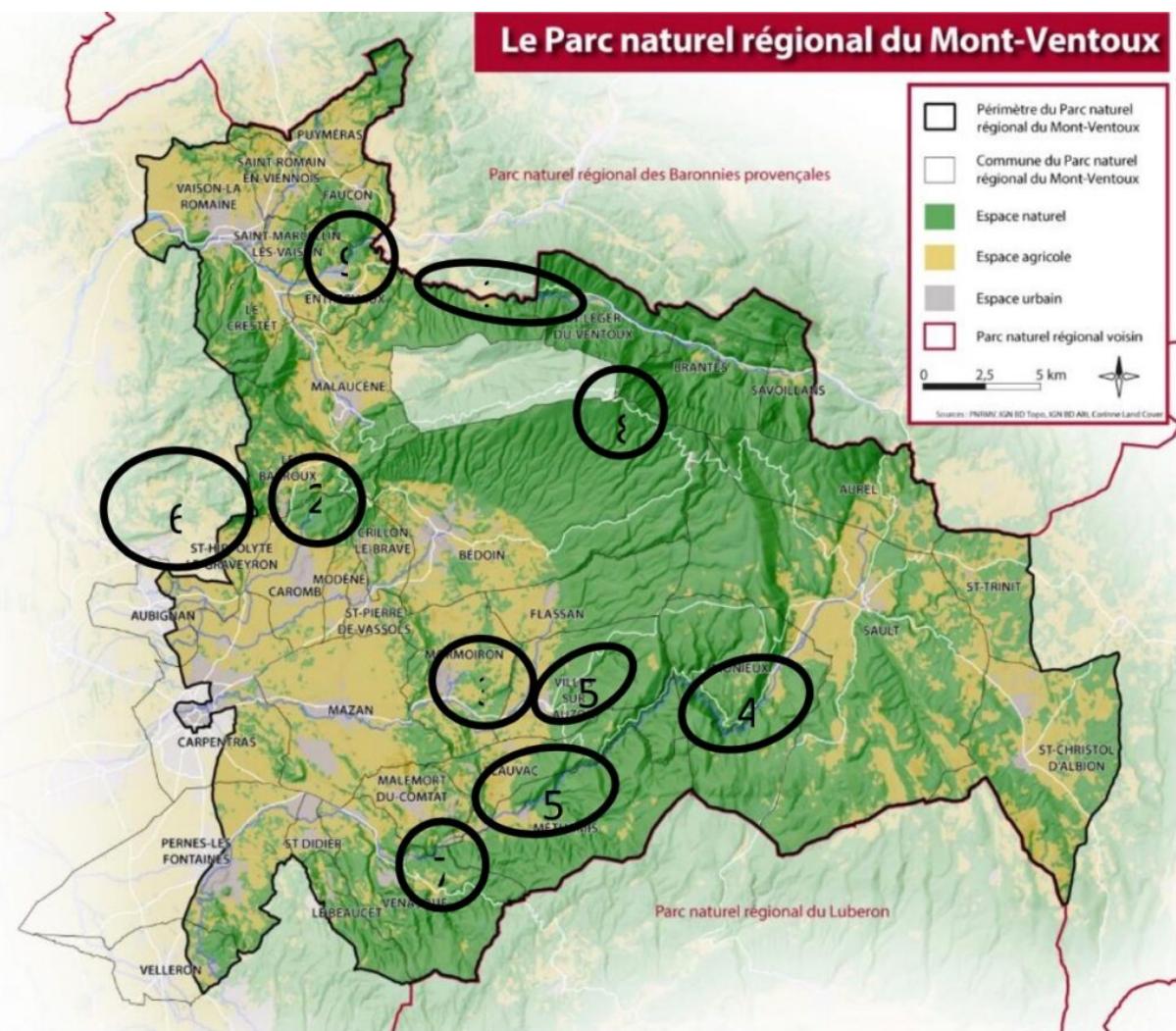
Les secteurs des écogardes

Identifiables à leurs blasons 'Garde régionale Forestière' et 'Parc naturel régional du Mont-Ventoux' ou 'Parc naturel régional du Luberon', les écogardes sont déployés par binômes sur les sites naturels les plus fréquentés et les plus sensibles au risque incendie des deux territoires.

Ainsi, sur le territoire du Ventoux ils couvrent les Gorges du Toulourenc (Malaucène, Mollans-sur-Ouvèze et St Léger-du-Ventoux), le Lac du Paty (Caromb), le Lac des Salettes et le secteur des Ocres

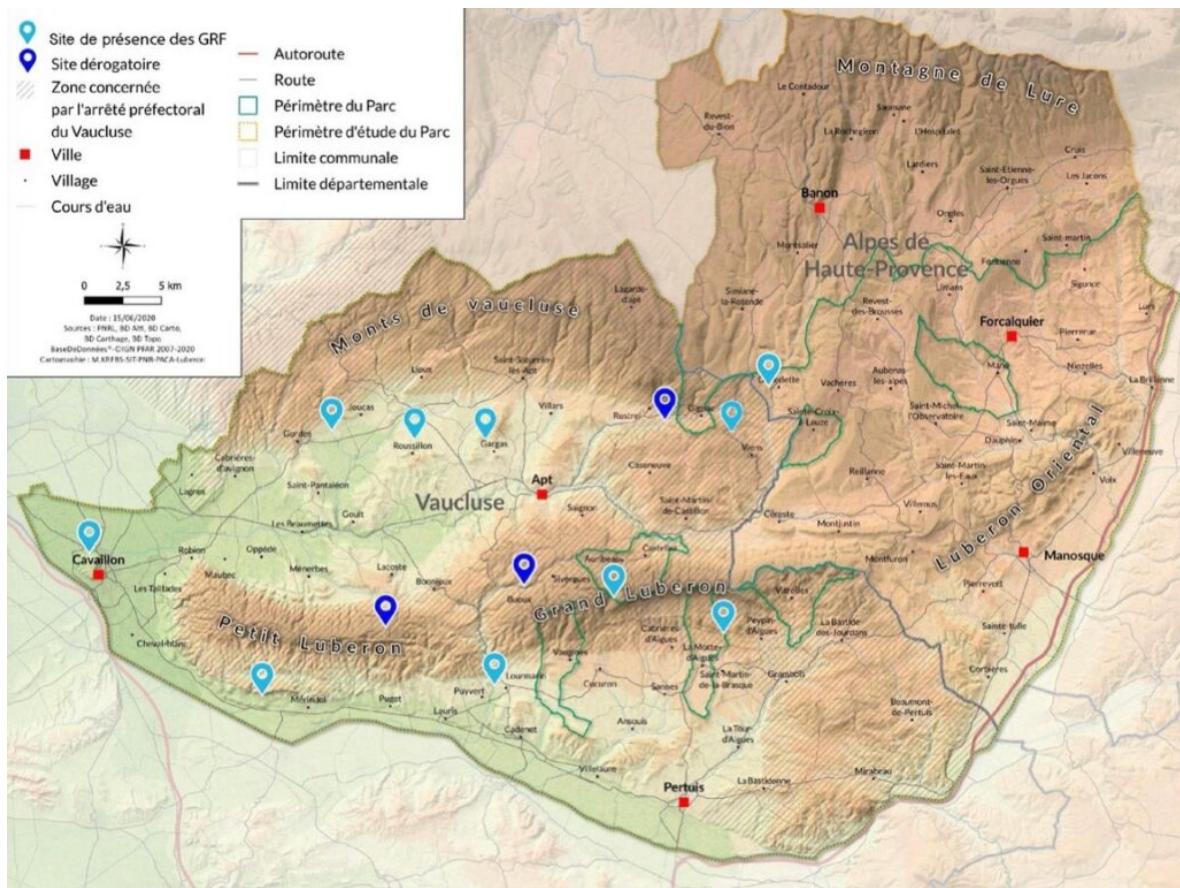
Ecrit par le 13 février 2026

(Mormoiron), les Gorges de la Nesque Est (Monieux), les Gorges de la Nesque Ouest et la Combe de l'Ermitage (Méthamis/Villes-sur-Auzon), les Dentelles de Montmirail (Beaumes-de-Venise, Gigondas, Suzette), Périgrine (Venasque), le sommet du Ventoux (Bédoin, Saint-Léger-du-Ventoux, Brantes), et le Pont d'Entrechaux.



Sur le territoire du Luberon, les écogardes sont déployés sur la Colline Saint-Jacques (Cavaillon), les Gorges de Régalon, les Gorges de Véroncle, la Forêt des Cèdres du Petit Luberon, le Vallon de l'Aiguebrun, le Colorado provençal (Rustrel), les Gorges d'Oppedette (Alpes-de-Haute-Provence), le Sud Luberon, les Mines de Bruoux (Gargas), ainsi qu'Ôkhra (Roussillon).

Ecrit par le 13 février 2026



Les jeunes sont aussi présents sur différents marchés du territoire, tels que Bédoin, Vaison-la-Romaine, Carpentras, Beaumes-de-Venise, Lourmarin, Apt, Coustellet, et bien d'autres afin de faire de la prévention.



Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026

Ecrit par le 13 février 2026



Ecrit par le 13 février 2026



©PNR Mont-Ventoux

Ce qui est autorisé ou non durant l'été

Chaque année, pendant l'été, l'accès à certains massifs forestiers est règlementé en fonction des conditions météorologiques et du risque incendie. Pour connaître le niveau de risque incendie en direct,

Ecrit par le 13 février 2026

[cliquez ici](#) ou appelez le 04 28 31 77 11. L'accès à certains sites peut être interdit selon la situation.

Du 15 juin au 15 septembre, le bivouac et le camping sont interdits, sauf si vous êtes accompagnés par un professionnel détenant l'autorisation « Sécurité - Environnement » délivrée par le Département. Tout objet susceptible d'allumer un feu est interdit dans les massifs, et la circulation hors pistes revêtues est interdite, sauf pour rejoindre un domicile ou un gîte.

Les infractions aux conditions d'accès aux massifs forestiers sont passibles de 750€. Le fait de provoquer involontairement l'incendie des bois et forêts est sanctionné par 30 000 à 45 000€ d'amende et 2 à 3 ans de prison.

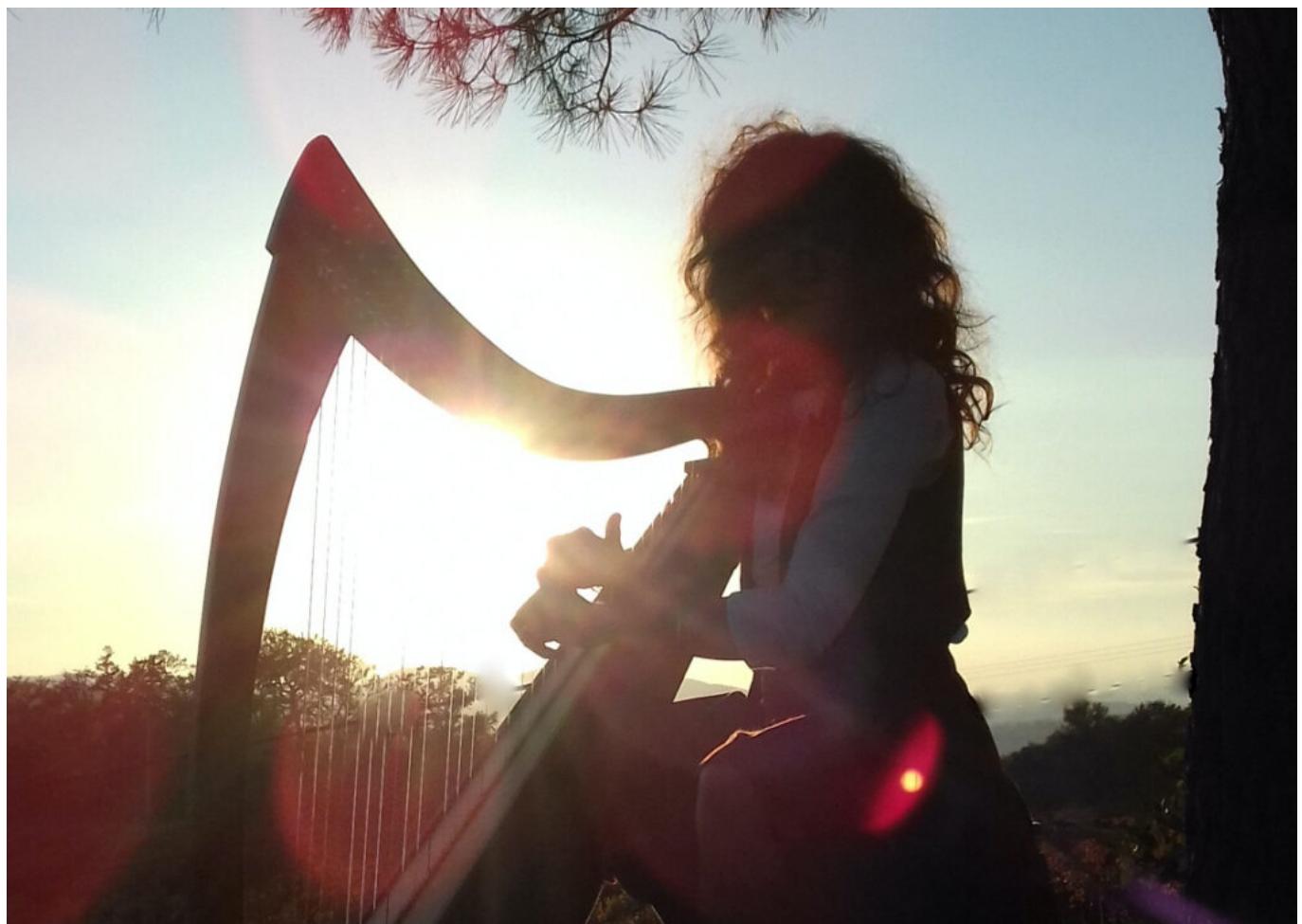
Durant l'été 2022, au sein du Parc naturel régional du Mont-Ventoux :

- 8 337 heures de patrouille
- 25 921 personnes sensibilisées
- 29 988 véhicules comptabilisés dont 6 089 en stationnement sauvage
- 36 alertes feux données
- 93 foyers de feux détruits
- 842 barrages en rivières détruits
- 1026 empilements de pierres détruits
- 1 694 litres de déchets ramassés

V.A.

Le Ventoux en mots et en musique

Ecrit par le 13 février 2026



Pour la 4^e édition des Rendez-vous du Parc, le Parc naturel régional du Mont-Ventoux propose un spectacle gratuit ce vendredi 21 juillet à Vaison-la-Romaine.

Sur le parvis de l'église-cathédrale de la cité médiévale voconce, des mots et des notes vont résonner et vous entraîner dans un voyage aux flancs du Ventoux, dans les pas des plus grands écrivains et poètes inspirés par cette montagne emblématique. Un spectacle proposé par Bernard Mondon, rédacteur en chef des Carnets du Ventoux, et par la musicienne Delfine Ragonot.

Vendredi 21 juillet. De 18h30 à 20h. Gratuit. Réservation au 04 90 63 22 74. Parvis de l'Eglise Cathédrale Sainte-Marie-de-l'Assomption. Vaison-la-Romaine.

V.A.